



Union SNUI - SUD Trésor Solidaires

BOITE 29 – 80 RUE DE MONTREUIL 75011 PARIS - Tél. 01.44.64.64.44 Fax 01.43.48.96.16
union@snuisudtresor.fr - snuisudtresor.fr

Paris, le 24 octobre 2011

ELUS CAP 6 ET 7 : FILIERE FISCALE MUTATIONS C AU 01/01/2012

La situation mondiale actuelle inquiète fortement les opinions publiques tant au niveau économique que politique et social.

Tous les jours, des décisions sont prises unilatéralement ou au nom des citoyens pour servir des intérêts particuliers et non d'intérêt général.

Pour l'Union SNUI-SUD-Trésor Solidaires, une autre conception de l'action publique est nécessaire mais pour cela il faut s'affranchir du dogme néo-libéral.

Les changements politiques ne s'obtiendront que par des mobilisations sociales.

Dans ce contexte la journée d'action du 11 octobre est significative.

A la DGFIP, où seuls 2 syndicats ont pris leurs responsabilités en appelant à la grève, les scores ont dépassé les 20% dans 41 départements et 7 DISI.

Pour l'Union SNUI-SUD-Trésor Solidaires, le malaise actuel des agents est bien supérieur à ces taux de grève. En effet, l'utilisation de la crise et de la dette pour imposer la rigueur et l'austérité, avec à la DGFIP la poursuite des destructions d'emplois et leurs conséquences sur les conditions de travail et l'exercice des missions sont devenus intolérables.

Le gouvernement a décidé de supprimer 2438 postes au sein de notre administration. Contrairement à ce qu'indique le ministère du Budget, la « règle » purement dogmatique du non remplacement de 1 départ sur 2 à la retraite ne s'applique pas à la DGFIP : en réalité, plus de 2 départs sur 3 ne sont pas remplacés, et ce depuis plusieurs années. En 10 ans, notre administration aura perdu 16% de ses effectifs.

Les suppressions de postes à la DGFIP sont économiquement et socialement absurdes, contre-productifs et incompréhensibles car ces emplois sont socialement utiles et budgétairement rentables.

Veut-on renseigner correctement le public ? Veut-on bien gérer les impôts d'État et locaux ? Veut-on lutter contre la fraude fiscale ? Veut-on un fichier immobilier et un plan cadastral fiables ? Veut-on bien conseiller les collectivités locales ? Veut-

on un bon traitement de la dépense publique ? Veut-on une évaluation correcte du domaine de l'État ? En supprimant des emplois à la DGFIP, le gouvernement répond « non » à ces questions. Répondre « oui » ne pourrait que se traduire par l'arrêt des suppressions d'emplois, voire par la création d'emplois au sein de l'administration fiscale et financière de l'État.

Immanquablement, l'argument de l'informatisation des services est employé par les tenants des suppressions d'emplois pour justifier ces dernières. Cet argument ne tient pas. La télédéclaration, les téléprocédures et les autres vecteurs dématérialisés ne peuvent expliquer à eux seuls les suppressions d'emplois d'autant que, dans les services, **la charge de travail globale a fortement augmenté**. Si l'informatisation a fait évoluer le travail, elle ne l'a pas allégé : il faut toujours renseigner le public, gérer et contrôler l'impôt...

Ainsi, entre 2002 et 2010 :

- *l'accueil des contribuables durant la période de dépôt de la déclaration des revenus a progressé de plus de 31% (et sur toute l'année, plus de 15 millions de personnes se rendent dans les services de la DGFIP),*
- *le nombre de déclarations des revenus a progressé de près de 10%,*
- *le nombre de redevables de la TVA a progressé de plus de 31% ;*
- *le nombre d'entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés a progressé de plus de 46% ;*
- *le nombre d'avis de taxe foncière a progressé de plus de 19%,*
- *le nombre d'avis de taxe d'habitation a progressé de plus de 23%,*
- *le nombre de locaux répertoriés par le cadastre a progressé de plus de 10% ;*
- *le nombre de contrôles fiscaux a augmenté de près de 3%,*
- *le nombre de réclamations a progressé de plus de 4%,*
- *le nombre de comptes tenus par le réseau des trésoreries a progressé de plus de 54% ,*
- *la charge de travail liée à la dépense publique est également en forte hausse.*

Or, de 2002 à 2010, plus de 20 000 emplois ont été supprimés et 1 000 trésoreries de proximité ont été rayées de la carte. Les conséquences de cette évolution se font durement sentir : dégradation des conditions de travail (avec un malaise social qui a atteint un niveau inquiétant et inégalé dans les services) et de la qualité des missions, éloignement et repli du service public...

Supprimer des emplois à la DGFIP ne répond à aucune logique budgétaire et économique, au contraire. Un emploi créé à la DGFIP rapporte (et de loin) beaucoup plus qu'il ne coûte. On est donc en droit de s'interroger sur les orientations réelles du gouvernement : voudrait-il affaiblir l'action de l'État et l'efficacité des missions, notamment fiscales et financières, qu'il ne s'y prendrait pas autrement.

- Quant aux mesures sociales annoncées par le ministre en Mars 2011, elles sont loin de répondre à l'attente des agents et en particulier à ceux de la catégorie C. Pour l'Union, la technicité particulière des personnels et leur implication forte dans toutes les réformes nécessitent une revalorisation indemnitaire et indiciaire. La décision de blocage des salaires des fonctionnaires est inacceptable et la référence à la PFR constitue une véritable provocation.

Pour notre organisation, un processus de réduction des écarts indemnitaires inter-catégoriels doit être engagé sans délai.

De même, les conditions de mise en place du 8^{ème} pour le grade d'AAFP principal de 1^{ère} classe sont intolérables. Elles constituent là aussi une véritable provocation : « Passer à un échelon supérieur par tableau d'avancement est proprement scandaleux ».

Nous exigeons que tous les agents remplissant les conditions d'ancienneté dans le 7^{ème} échelon puissent accéder au 8^{ème}.

- Concernant le projet de mutations, on constate en 1ère analyse que le taux de satisfaction est sensiblement égal à celui de 2010 et qu'il y a une baisse notable du nombre de rapprochements en attente. Certes des agents ont obtenu leur mutation au titre de la priorité et vont se retrouver dans une situation plus favorable mais il ne faut surtout pas oublier ceux qui sont en attente et en particulier : les 30 du département du Nord, les 30 du Pas de Calais, les 25 de la Somme. Ces trois seuls départements font quasiment la moitié des prioritaires en attente. Dans ce contexte les élus de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires exigent de l'Administration une évolution importante du taux de satisfaction par rapport à celui du projet en prenant en compte les situations difficiles mais en n'oubliant pas les agents qui demandent une mutation pour convenance personnelle (sans priorité), ce qui reste un droit dans notre Administration.

Quant aux départements cités ci-dessus, il serait temps que la Direction Générale réfléchisse aux solutions avant que des situations personnelles deviennent dramatiques.

Enfin, par honnêteté il faut souligner l'ouverture total de 15 départements de province (plus aucun titulaire en attente) et que dans 24 départements, il n'y a plus que 1 à 3 agents en attente.

Par contre le déficit en région Ile-de-France est particulièrement inquiétant et exige un recrutement 2012 à la hauteur des vacances.

Enfin concernant les passerelles, nous souhaiterions connaître le calendrier tout en vous rappelant que toute proposition de passerelle doit se faire uniquement sur un poste vacant non demandé par un titulaire.

Pour conclure nous remercions le bureau RH-2A pour son aide et sa compétence pendant la consultation.